

L'Agriculteur Normand

La Presse Agricole de Normandie

Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09

Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 17 mars 2026

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce **159657-1**

Date de mise en ligne : le **18/03/2026** sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : **ORNE**



P. FEREY

AVIS

NOYAU IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 73 175,53 €

Siège social : 24bis rue Cazault – 61000 ALENCON

328 960 489 RCS ALENCON

Un traité de fusion en date du 04/11/2025, établi entre la Société NOYAU IMMOBILIER et la Société CITYA LEMAITRE, SARL à Associé unique au capital de 10 000 euros ayant son siège social 24bis rue Cazault – 61000 ALENCON, immatriculée au RCS de ALENCON sous le numéro 537 387 763, traité mentionnant et décrivant les apports effectués par la Société absorbée, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de ALENCON le 05/11/2025 pour la Société absorbante et le 05/11/2025 pour la Société absorbée, ces sociétés dépendant du même Tribunal de Commerce. Le traité de fusion a fait l'objet d'une publication sur les sites internet des 2 sociétés durant 30 jours consécutifs à compter du 30/11/2025 et aucune opposition n'a été effectuée dans le délai légal de 30 jours de la parution de cet avis. La fusion est donc devenue définitive le 31/12/2025.

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31/12/2025, l'Associé unique a approuvé la fusion par absorption de la Société CITYA LEMAITRE.

La Société CITYA IMMOBILIER (380 435 248 RCS TOURS) détenant la totalité des parts sociales de la Société absorbante et de la Société absorbée avant la date de dépôt du traité de fusion, au Greffe de ALENCON, il n'a pas été effectué d'augmentation de capital et la Société absorbée a été dissoute de plein droit sans liquidation, à la date du 31/12/2025.

Pour avis.